VENTES AL'ENCAN

# Stoudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

In Re Liquidation de la Hirsch-Levy Realty Company. No 95,308. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Cottages simples et doubles de choix et de valeur et bien loués à de bons locataires.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 29 FEVRIER 1912,

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Cottage Double, 2729-31 rue Delachaise

Cottage Double Moderne, 4536-38 rue Laurel, coin de la rue Cadix.

Cottage Double Moderne, 4532-34 rue Laurel

Cottage Double Moderne, 4528-30 rue Laurel.

Cottage Simple, 3632 rue Clara.

Maison à appartements, 8618 rue Spruce.

Cottage Double, 2809-11 avenue Londres.

Cottage Double, 2805-07 avenue Londres.

Cottage Double, 2801-03 avenue Londres, encoignure Duels.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre signé le 26 janvier 1912 par l'Hon T.C.W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, seront vendues à l'enchère publique, savoir

1. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 3, borné par les rues Delachaise Clara, Magnolia et l'avenue Louisiana ledit lot étant désigné par la lettre B I, sur un devis dressé par D. E. Seghers et fils, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 5 juin 1910, d'après lequel devis ledit lot mesure 30 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds en largeur dans le fond sur cent vingt-un pieds, neuf pouces sur la ligne de côté du lot A, et cent vingt six pieds neuf pouces sur le côté du lot C1. Les améliorations comprenant un cottage double ayant 5 chambres, chambres à bain, gaz, électricité, connexions d'eau et d'égout de chaque côté, un côté est loué $14 50 par mois et l'autre côté est vacant et est connu par les numéros municipaux 2129-31 rue Delachaise.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Jena et Cadix, désigné par la lettre A, sur un devis d'arpentage dressé par H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 16 août 1910 et annexé à un acte de E. L. Weil, notaire, le 17 août 1910 lequel dit lot mesure d'après ledit devis trente pieds trois pouces de face à la rue Laurel sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et trente pieds trois pouces dans le fond sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et mesurant quatre lignes de face à la rue Cadix, ledit lot A formant l'encoignure des rues Cadix et Laurel. La propriété est connue par les Nos municipaux 4536-38 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres, chambre à bain, gaz connexion d'eau et d'égout de chaque côté, loué à bail jusqu'au 1er octobre 1912 à raison de $14 par mois par côté.

3. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 261, désigné par les Nos 25 et 26 sur un nouveau plan et par le No 100 B, sur le vieux plan borné par les rues Monroe, Léonidas, Spruce (autrefois Huitième) et Cohn, sur le plan de subdivision dudit ilet dressé par C. Uncas Lewis, député-voyer de ville, daté du 1er mai 1896, annexé à un acte de dépôt pardevant Fred Deibel, notaire, le 12 novembre 1896, d'après lequel ledit lot mesure 25 pieds de face à la rue Spruce sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 26 s'étendant à une distance de soixante-douze pieds de l'encoignure des rues Spruce et Léonidas. La propriété est connue par le No municipal 8618 rue Spruce et comprenant une maison rapportant $48 par mois.

7. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Industrie et Havane, désigné par la lettre C sur un devis ou certificat d'arpentage dressé par H. C. Brown député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du 17 août 1910, lequel dit lot mesure d'après ledit devis trente pieds trois pouces de face à la rue Laurel sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et trente pieds trois pouces dans le fond. La propriété est connue par les numéros municipaux 4528-30 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres, chambre à bain connexions d'eau et d'égout de chaque côté.

4. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Cadix et Jena, désigné par la lettre D sur un devis de H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 16 août 1910 et annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 17 août 1910, d'après lequel ledit lot mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété est connue par les Nos municipaux 4532-34 rue Laurel, comprenant un cottage double ayant 4 chambres, chambre à bain, connexion d'eau et d'égout de chaque côté.

5. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 633, borné par les rues Clara, Magnolia, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre D sur un devis dressé par Geo. De Armas, voyer daté du 10 décembre 1909 et annexé à un acte passé pardevant E. L. Weil, notaire, le 15 décembre 1909 et mesurant, d'après ledit devis, commençant à une distance de quatre vingt sept pieds, huit pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Clara et Delachaise, douze pieds, quatre lignes de face à la rue Clara dix sept pieds en largeur dans le fond sur une profondeur de soixante seize pieds, trois pouces sept lignes sur le côté le plus près de la rue Delachaise et soixante quatorze pieds quatre pouces et deux lignes de profondeur sur le côté le plus près de l'avenue Louisiana et est composé des lots originaux à l'arrière Nos 26, 27 et 28. Les améliorations sont connues par le No municipal 3632 rue Clara et comprennent un cottage simple ayant 4 chambres et eau de ville. Loué $12 par mois.

6. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 261, désignés par les Nos 25 et 26 sur un nouveau plan et par le No 100 B, sur le vieux plan borné par les rues Monroe, Léonidas, Spruce (autrefois Huitième) et Cohn, sur le plan de subdivision dudit ilet dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 1er mai 1896, annexé à un acte de dépôt pardevant Fred Deibel, notaire, le 12 novembre 1896, d'après lequel ledit lot mesure 25 pieds de face à la rue Spruce sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 26 s'étendant à une distance de soixante-douze pieds de l'encoignure des rues Spruce et Léonidas. La propriété est connue par le No municipal 8618 rue Spruce et comprenant une maison rapportant $48 par mois.

7. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Industrie et Havane, désigné par la lettre A sur un devis par H. C. Brown, député-voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil notaire, daté du 9 mai 1910. La propriété est connue par les Nos municipaux 2805-07 avenue Londres et comprend un cottage double ayant 3 chambres par côté; loué $14 par mois.

8. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Havane, Duels et Industrie, désigné par la lettre B et étant vingt-sept pieds trois pouces et une ligne de l'encoignure de l'avenue Londres et la rue Duels, et mesurant trente pieds deux pouces de face à l'avenue Londres sur une profondeur de cent dix pieds le tout d'après un arpentage par H. C. Brown, député-voyer de ville, de la date du 9 mai 1910 annexé à un acte pardevant E. L. Weil le 9 mai 1910. La propriété est connue par les Nos municipaux 2805-07 avenue Londres et comprend un cottage double ayant 3 chambres par côté; loué $14 par mois.

9. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Havane et Industrie, désigné par la lettre A sur un devis par H. C. Brown, député-voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil no-

VENTES A L'ENCAN

# Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

taire, de la date du 9 mai 1910, et formant l'encoignure de l'avenue Londres et de la rue Duels, et mesurant d'après cela vingt sept pieds, trois pouces et une ligne de face à l'avenue Londres sur une profondeur et façade à la rue Duels de cent un pieds entre lignes parallèles; la propriété est connue par les Nos municipaux 2807-09 avenue Londres et consiste d'un cottage double ayant 3 chambres de côté $14 par mois.

Conditions—Comptant, les taxes de ville et d'Etat de 1912 devant être assumées par les acquéreurs ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Scott E. Beer, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

Edgar M. Cahn, avocat.
24 jan—28—fév—4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

## VENTE EN PARTAGE.

## Héritiers de John T. Heim vs Mme Marie Kerth, veuve de Christoph Lorch.

No 99,115—Cour Civile de District, Division E.

## 3811-13 Rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Peniston et Général Taylor.
Cottage Double.

## 716 Rue Peniston,

Entre Laurel et Constance.
Cottage Simple.

## 3818-3822 Rue Camp,

Entre Peniston et Général Taylor.
2 Cottages Simples.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement qui est rendu et signé le 17 janvier 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1.—Un certain lot de terre ensemble avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No 3, sur un plan de St Joseph, maintenant Ilet désigné par le No 109, sur un nouveau plan, lequel Ilet est borné par les rues Thoupitoulas Jersey (maintenant Annonciation) Peniston et Général Taylor, désigné comme lot No 13, sur un plan déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, de trente trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur cent trente-quatre pieds trois lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 14 et cent trente pieds un pouce une ligne sur la ligne de côté le divisant du lot No 12. Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 3411-13 rue Tchoupitoulas, comprenant un cottage double, 4 chambres hangar etc. de chaque côté.

2.—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Peniston, Laurel, Général Taylor et Constance, désigné par le No 20 dans l'Ilet No 7 (maintenant 167) sur un plan lithographié annexé à un acte passé pardevant Hugh Madden ancien notaire en cette ville le 22 janvier 1866 lequel dit lot mesurant d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Peniston, sur cent quinze pieds, dix pouces sur la ligne le divisant du fond de lots 16, 17 18 et 19, et cent quinze pieds, sept pouces et trois lignes, sur la ligne le divisant du lot 21. Les améliorations sont connues par le No municipal 716 rue Peniston et consistant d'un cottage simple ayant vestibule, 4 chambres, hangar, etc.

3.—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par les Nos 4, 5 et 6 de l'Ilet No 11, lequel est borné par les rues Camp, Magazine, Peniston et Général Taylor, d'après un certain plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1864, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Camp sur cent vingt pieds de profondeur, le tout en mesure américaine, et trente-deux pieds deux pouces six lignes dans le fond. Les améliorations comprenant deux cottages simples connus par les Nos municipaux 3818-3822 rue du Camp, contenant six chambres chaque maison.

Conditions—Un quart au plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance payable en un, deux et trois ans, garantie par hypothèque sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité avec huit pour cent d'intérêt par an jusqu'au paiement sur les paiements différés, l'intérêt payable annuellement jusqu'à paiement. L'acquéreur devant payer pour tous les certificats nécessaires et de payer pour toutes les taxes de 1911. Les loyers n'appartiendront à l'acquéreur qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Conrad G. Collins, notaire aux frais des acquéreurs.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD. Encanteurs.

Fred C. Marx, avocat pour le défendeur.
Conrad G. Collins, avocat pour les demandeurs.
Bernard C. Shields avocat.
21 janv—21 29—fév 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Succession de James H. Maloney et epouse.

Nos 95,010 et 90,480 (consolidée)—Cour Civile de District, Division D.

## La Propriété Commerciale de Valeur

## 137-39 RUE DAUPHINE,

## Entre Canal et Iberville.

## Magasin et Résidence en Briques à 3 Etages,

Vis-à-vis de D. H. Holmes Co., Ltd., à proximité de la Maison Blanche et du Théâtre Greenwall.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 17 janvier 1912, par l'Hon. Port r Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 94, lequel est borné par les rues Dauphine, Douane, Bourgogne et Canal, ledit lot étant celui à côté de l'encoignure des rues Dauphine et Douane, et mesurant vingt-six pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles, ayant une allée s'ouvrant à la rue Douane et en commun audit lot et autres lots, s'étendant à la dessus de ladite allée étant incluse dans ladite profondeur, et la résidence sur ledit lot étant désigné par le No 21 rue Dauphine (vieux numéro) Les améliorations comprenant un magasin et résidence simple à trois étages, contenant un grand magasin et arcade dans le fond, la cour est pavée, etc., les étages supérieures contenant grands vestibules, environ 16 chambres, 2 chambres à bain, gaz, électricité, plombage sanitaire scalier devant et derrière, galerie devant et derrière, etc.

Conditions — Comptant ou une moitié ou plus comptant et la balance en un et deux ou un, deux et trois ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit devant être représentée par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de sept (7 0/0) pour cent par an de la date jusqu'au paiement garanti par hypothèque et lien de vendeur, la clause de non aliénation, le transfert de la police d'assurance et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité d'un acte authentique d'hypothèque, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1912 et tous les frais de l'acte de vente, incluant tous certificats, l'exécuteur devant avoir le droit de réduire les billets à leur valeur réelle. L'acte de vente pardevant Uhas A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

21 jan—21 28—fév 4 11 18 25 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Leonard C. Vacher vs Mme Charlotta Fairfax —femme sole.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 46,951—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Division B, Première Cour de cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de la Nouvelle Maison de Cour, entrée rue Royale, entre les rues Conti et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville MERCREDI, 20 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 253, borné par les rues Fern Burdette Cohn et Hurtieuse, maintenant Spruce, désigné comme lot No 23 et mesurant trente pieds de face à la rue Fern sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par vente de la Teutonia Loan and Building Company par acte pardevant J C Wenck, notaire le 24 novembre 1909, et enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 230, folio 106.

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

D. BRADY,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Howell Carter, Jr. avocat pour le demandeur.
18 fév—18 19 25—mars 3 10 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dr George W. Lewis vs Robert E. et E. J. Kelly.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orleans, No 51,411—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers juge de la Division A Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique en mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rue Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, 29 février 1912 à 11 heures, la propriété ci-après décrite, à savoir: Trois Baignoires, un lot de Tuyaux en plomb un lot de Tuyaux en fer galvanisé, un lot de "Closets", Lavabos, Ajustements en fer et cuivre, un Pupitre R. T. et Chaises deux Fourneaux à huile, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau—Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—Walter S. Lewis, avocat pour le demandeur.
19 fév—19 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Victor Carrano vs Up to date Pleasure Club.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—Nos 51,427—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux No 933 rue N. Liberté, entre les rues Ste-Anne et Dumaine, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI 23 février 1912 à 11 heures A.M. la propriété ci-après décrite, à savoir: Un piano et tabouret, un buffet, 36 chaises C. B., un lot de portraits, une garde-robe "Mantel Cabinet", berceuses, tables, pendules et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour — Joseph Lautenschaeger, avocat pour le demandeur.
12 fév—12 18 23

Joseph Oppenheimer versus George Hoffher.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 50,728 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 27 février 1912, à midi 45, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un cheval, harnais et wagon. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—K. V. Richard, avocat pour le demandeur.
16 fév—16 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

John W. Luthiens vs Own Gahagan.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 50 810—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Henry Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique en mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 27 février 1912, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite et saisie: Un Leunch en machine, un Cash Register (National), un Slot machine, une Garde-robe, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Conditions —Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—S. F. Gautier, avocat pour le demandeur.
16 fév—16 21 27

Joseph Oppenheimer versus Samuel Lala.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 50,638 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 27 février 1912 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un "R. Foot Bed", une garde-robe porte à glace, une toilette M. J. et "stand", trois chaises, ressorts, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour. — K. V. Richard, avocat pour le demandeur.
16 fév—16 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Dwyer Piano Company versus Cornelius Manning.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 51,386. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, Juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, MARDI 27 février 1912, à 10:30 heures a. m. la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Piano Droit, Tabouret et couverture. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau Conditions—Comptant—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour. — Henriques & Duchamp, avocats pour la demanderesse.
16 fév—16 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 126 rue Sud Prieur entre la rue Canal et l'avenue Cleveland.

Crescent City Building and Homestead Association vs Walter C. McCabe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 99,461 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Prieur et Roman et l'avenue Cleveland, autrefois rue Gasquet, lequel dit lot est désigné par le No 20 et mesurant vingt cinq pieds de face sur la rue Prieur sur une profondeur de cent quarante huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carl C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse.
16 fév. — 16 23 — mars 1 8 15 21

VENTES A L'ENCAN

# Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 21 mars 1912 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 14 février 1912, par l'Honorable Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la Succession de Karl E. Kuby, No 99,032, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Eagle, Hickory et Cohen et mesurant soixante pieds de face à la rue Eagle sur quatre-vingt dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, formant l'encoignure des rues Eagle et Hickory.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de la vente; l'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat
18 fév—18 25—mars 3 10 17 21

# Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Jeudi, le 14 Mars 1912.

A la Bourse des Propriétés Foncières,
No 311 RUE BARONNE, A MIDI.

## Douze Terrains de Valeur dans le Troisième District,

Dans l'ilet borné par les rues Séré, Ne Plus Ultra ou White, Touro et Français.

No 90,859—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

SUCCESSION DE FRANK GOOTHYE.

JEUDI, LE 14 MARS 1912, JE, PETER GALLAGHER, DE LA PETER GALLAGHER AUCTION AND REAL ESTATE CO. LTD. UN ENCANTEUR DUMENT LICENCIÉ EN ET POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, OFFRIRAI EN VENTE AU NO 311 RUE BARONNE.

EN VERTU D'UN ORDRE DE L'HON. PORTER PARKER, JUGE DE LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, DIV. D, DATE ET SIGNE DU 9 FEVRIER 1912, DANS LA SUCCESSION CI-DESSUS INTITULÉE, LA PROPRIETE DECRITE COMME SUIT:

Douze certains lots de terre, dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet numéro 2330 borné par les rue Séré, Ne Plus Ultra ou White, Touro et Français, lesquels lots sont désignés par les numéros 13 à 24 inclusivement d'après un devis dressé par George de Armas, voyer, daté du 19 juillet 1907. *Après lequel ledits lots mesurent comme suit:* Le lot numéro 13 mesurant 34 pieds de face à la rue Séré sur 128 pieds en profondeur. Les lots numéros 14 à 17 inclusivement chacun 32 pieds de face à la rue Touro sur 103 pieds 11 pouces et 4 lignes en profondeur, le lot numéro 18 formant l'encoignure des rues Séré et Touro; les lots Nos 18 et 19 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Touro sur 154 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur; les lots Nos 20 à 23 inclusivement mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Touro sur 103 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur; le lot No 23 formant le coin des rues Touro et Ne Plus Ultra ou White, et le lot No 24 mesurant 34 pieds de face à la rue Ne Plus Ultra ou White sur 128 pieds de profondeur.

Conditions—A terme de une moitié ou plus comptant la balance s'il y en a, représenté par billet de l'acquéreur, en un ou un et deux ans après date. Ledits billets devant être datés le jour de l'adjudication avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant honoraires d'avocats en cas que les billets ne soient pas payés. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 au-dessus et en plus du prix d'achat. L'acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
334 rue Carondelet.

Oscar Schreiber, avocat.
11 fév—11 18 25—mars 3 10 14

# Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RESIDENCE ET EMPLACEMENT DE COMMERCE DE VALEUR.

541 Rue Patterson, Algier.

Succession de Sylvester Conlon.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 97,556.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 16me jour de janvier 1912, signé par l'Honorable Porter Parker, juge de la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal vingt-sept, borné par les rues Patterson, Delaronde, Verret et Olivier; ledit lot est désigné par le No 11 sur un plan dressé par D'Hémécourt, voyer, et déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire en ce te ville, comme plan No 1 du livre des plans No 11, lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Patterson sur quatre vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, et ledit lot figure aussi sur un devis privé, annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 29me jour de mai 1891 et étant une vente par P. N. Olivier à la Eureka Homestead Society, et aussi sur un devis privé annexé à un acte d'achat ci-après mentionné, acquis par Sylvester Conlon, par achat de la Eureka Homestead Society, le 10 avril 1901 par acte pardevant E. J. Barnett, notaire.

Les améliorations consistant d'une bâtisse à un étage, contenant magasin et six chambres.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, deux et trois ans, à l'option de l'acquéreur; ledit crédit devant être représenté par billets de l'acquéreur payables à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, et assurer au frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant payer tous les taxes sur la dite propriété pour l'année 1911 et les frais de tous certificats en plus du montant de son enchère, l'acquéreur devant payer dix pour cent du montant de son enchère au moment de la vente et la balance du paiement à la confirmation de cela par acte pardevant C. M. Eustis, notaire.

LOUIS HUFFT, Encanteur
Louis Henry Burns avocat pour l'administratrice.
28 jan—28—fév 4 11 18 25 29

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mary Sanders, épouse de Richard Dore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,305, Division D—Avis est par ce présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en eux en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph B. Morris, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS O'CONNELL, Greffier.—McCloskey & Benedict, avocats.
1 fév—23 1 23

VENTES A L'ENCAN.

# Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Joseph L. Bourdette vs Margaret Hoffman et als.

No 97,778—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur, Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 5 mars 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 janvier 1912 et signé le 24 janvier 1912 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

1. Douze certaines terre dans le Sixième District de cette ville désignés par les Nos 12 à 22, les deux inclusivement dans l'ilet borné par les rues Camp,